

## **FICHE DE PROJET : Actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la ville de Conakry.**

### **Objectifs**

Cette étude a pour objectif en dehors de l'amélioration des conditions de la population urbaine de Conakry :

- ~ L'élaboration de documents permettant une reprise en main du développement anarchique de la ville grâce à une planification adéquate et conforme au mode de vie de la population ;
- ~ L'amélioration du fonctionnement de la ville par une restructuration adéquate des zones de difficulté d'accès ;
- ~ Le renforcement des capacités de services et d'équipement pour l'ensemble de la ville et particulièrement pour les zones défavorisées ;
- ~ La mise en œuvre d'une politique de gestion de la ville par les Autorités locales et les Services concernés par la planification urbaine ;
- ~ La dotation de la zone urbaine des facilités sans lesquelles elle ne répondrait pas aux exigences que les citoyens attendent d'une vie urbaine ;
- ~ La mise en place d'une politique de développement économique et socioculturelle permettant de juguler les migrations de la population ;
- ~ L'amélioration de la fluidité de la circulation par une voirie bien étudiée, bien exécutée ;
- ~ Une bonne répartition des services administratifs, diplomatiques et institutionnels etc. en tenant compte des relations étroites entre la ville de Conakry et ses satellites Coyah et Dubréka qui ne peuvent être dissociées dans une planification urbaine ;
- ~ La prévision et la protection de réserves foncières pour l'Etat ;
- ~ La sensibilisation de la population et des Autorités locales pour la nécessité d'une bonne gestion de l'espace dont elles disposent afin de garantir l'avenir des générations futures ;
- ~ La mise en place d'une politique de gestion saine de l'environnement en tenant compte du changement climatique engendré par certaines activités urbaines ;
- ~ Le renforcement des capacités opérationnelles des cadres intervenant dans le secteur urbain (Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme) par un transfert de compétence mené parallèlement à l'étude.

**Résultats Attendus :** Au terme de cette étude, le SDAU de la ville de Conakry est révisé en incorporant ses villes satellites (Dubréka et Coyah).

**Indicateurs :** La révision se déroulera en deux (2) ans et au terme, la sphère spatiale de la ville de Conakry sera grande en tenant compte de cette conurbation incluant ses villes satellites.

**Localisation :** Ville de Conakry

**Coûts :** Huit million cinq cent soixante mille (8 560 000) Euros

**Durée :** Deux (2) ans

**Acteurs :** Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, départements Ministériels (MP, MATD, MEF, MAEF, etc.), Collectivités, les ONG, la société civile et le secteur privé.

## **FICHE DE PROJET : Actualisation et élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) des villes de l'intérieur.**

---

### **Objectifs**

Les objectifs visés par cette étude se résument à :

- ~ L'élaboration de documents permettant une reprise en main du développement anarchique des villes grâce à une planification adéquate et conforme au mode de vie de la population ;
- ~ L'amélioration du fonctionnement des villes par une restructuration adéquate des zones de difficulté d'accès ;
- ~ Le renforcement des capacités de services et d'équipements pour l'ensemble des villes et particulièrement pour les zones défavorisées ;
- ~ La mise en œuvre d'une politique de gestion des villes par les Autorités locales et les Services concernés par la planification urbaine ;
- ~ La mise en place d'une politique de développement économique et socioculturelle permettant de juguler les migrations de la population ;
- ~ L'amélioration de la fluidité de la circulation par une voirie bien étudiée, bien exécutée ;
- ~ La prévision et la protection de réserves foncières de l'Etat ;
- ~ La sensibilisation de la population et des Autorités locales pour la nécessité d'une bonne gestion de l'espace dont elles disposent afin de garantir l'avenir des générations futures ;
- ~ La mise en place d'une politique de gestion saine de l'environnement en tenant compte du changement climatique engendré par certaines activités urbaines ;
- ~ Le renforcement des capacités opérationnelles des cadres intervenant dans le secteur urbain (Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme) par un transfert de compétence mené parallèlement à l'étude ;
- ~ Favoriser l'émergence des pôles secondaires de développement et des grandes agglomérations rurales.

### **Résultats Attendus**

Les SDAU des onze(11) villes de l'intérieurs (Kindia, dubréka, Labé, Kankan, N'Zérékoré, Mamou, Faranah, Boké, Kissidougou, Macenta et Fria) sont actualisés.

Les vingt deux(22) villes des quatre (4) régions naturelles qui n'ont pas fait l'objet d'études, bénéficient d'outils de planification (SDAU).

### **Indicateurs**

Les SDAU sont adoptés et vulgarisés.

**Localisation :**

*Le premier volet concerne l'actualisation des SDAU des onze (11) villes qui sont :*

1. Kindia ;
2. Dubréka
3. Labé ;
4. Kankan ;
5. N'Zérékoré ;
6. Mamou ;
7. Faranah ;
8. Boké ;
9. Kissidougou ;
10. Macenta ;
11. Fria.

*Le second volet concerne l'élaboration des SDAU des vingt deux (22) villes qui sont :*

1. Boffa ;
2. Forécariah ;
3. coyah
4. Téliélé ;
5. Dalaba ;
6. Gaoual ;
7. Koubia ;
8. Koundara ;
9. Lélouma ;
10. Mali ;
11. Pita ;
12. Tougué ;
13. Dabola ;
14. Dinguiraye ;
15. Kérouané ;
16. Kouroussa ;
17. Mandiana ;
18. Siguiri ;
19. Beyla ;
20. Guéckédou ;
21. Lola ;
22. Yomou.

**Coûts :** Six millions sept cent quarante deux milles cinq cents Euros (6 742 500€)

**Durée :** 5 ans.

**Acteurs :** Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, les départements Ministériels, les collectivités, la société civile, les ONG.

## **FICHE DE PROJET : Actualisation du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).**

### **Objectifs**

L'actualisation du Schéma National d'Aménagement du Territoire permettra d'élaborer un document cadre de planification spatiale traduisant la vision que l'Etat a de l'évolution du territoire national sur une période de 20 ans, en déclinant les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire en projets structurants cohérents, programmés dans le temps et dans l'espace.

Il est espéré que la mise en œuvre de ce document permettra d'inscrire le pays dans les dynamiques qu'impose la mondialisation ; d'améliorer les indicateurs d'attractivité et de compétitivité du pays, de réduire les disparités entre les différentes régions du territoire national et consolider leurs complémentarités; assurer la durabilité des villes et favoriser l'accès des populations à faible revenu en particulier aux services de base essentiels.

### **Résultats Attendus**

#### **1. Sur le plan technique**

- Un diagnostic territorial et stratégique synthétique, dégageant l'image actuelle du territoire guinéen est établi ;
- Des scénarii territoriaux des devenirs possibles du territoire national montrant ses physionomies probables dans le futur, sont construites. Les différents scénarii exploreront les directions alternatives des tendances possibles et les forces motrices pertinentes pour le devenir du territoire guinéen.
- Le profil territorial des différentes régions du territoire afin que chacune d'elle soit partie prenante du développement équilibré du pays, est connu ;
- La vocation des différentes régions et le rôle qu'elles auront à jouer dans le développement harmonieux et équilibré du pays sont déterminés ;
- Le rôle qu'auront à jouer les villes motrices dans le développement harmonieux et équilibré du pays est identifié ;
- Des orientations fondamentales en matière d'aménagement et de développement du territoire, pertinentes et réalistes, afin de rendre le pays plus attractif et compétitif, sont formulées ;
- Les orientations sont déclinées en projets structurants, outils et politiques spécifiques, pertinents ;

- L'ensemble de ces projets sont programmés dans le temps et dans l'espace de façon cohérente;
- Les mesures d'accompagnement nécessaires à l'appropriation et à l'opérationnalisation du processus sont définies ;
- Les recommandations d'ordre financier, technique et institutionnel, correspondantes sont définies.

## **2. Sur le plan de la communication**

- Un plan de communication est élaboré afin d'assurer la bonne exécution de l'étude, d'assurer que l'ensemble des acteurs concernés par le processus puisse apprécier et s'approprier la démarche et les conclusions de l'étude ;
- Le plan de communication a été mis en œuvre en collaboration avec la DATU;
- Les concertations auprès des acteurs nationaux ont été tenues ;
- Un atelier de lancement de l'étude relative à la révision du SNAT a été organisé afin d'informer les différents acteurs du démarrage de ladite étude et de partager la méthodologie retenue pour conduire la mission assignée à l'équipe de consultants ;
- Des documents produits sont validés par la DATU et le Comité de pilotage;
- Sont consultés : les conseillers techniques du Président de la République et les personnes ressources de la Primature et des Ministères en charge du Plan et de la Décentralisation et de l'Administration du Territoire, des Ministères sectoriels, des services déconcentrés de l'Etat ; l'Assemblée (CNT), le Conseil Economique et Social, les collectivités décentralisées, les organisations de la société civile ; des universitaires ainsi que les partenaires au développement.
- Des ateliers de restitution, de concertation, d'appropriation et de validation des différents documents produits ont été organisés.

## **3. Sur le plan du transfert des compétences**

- Des transferts de compétences vers les membres de l'équipe nationale sont effectués afin que ces derniers aient des connaissances sur les outils et les techniques d'études d'aménagement (diagnostic, formulation de problématiques et de stratégies, construction de scénarii, etc.) et sur la mise en œuvre des instruments de planification spatiale (suivi-évaluation, mécanismes d'opérationnalisation, etc.);
- Les agents du Ministère ont été étroitement impliqués dans l'élaboration des différentes propositions.
-

**Indicateurs :** Le projet sera réalisé en 24 mois et toutes les préfectures de la Guinée seront couvertes, un document de référence aidant à mieux maîtriser l'espace national est produit.

**Localisation :**

L'étude couvre l'intégralité du Territoire Guinéen. L'équipe de consultants devra également discuter avec les partenaires au développement intéressés par la planification spatiale à l'échelle nationale.

**Coûts :** Le Montant total s'élève à : Quatre million cinq cent quarante trois milles (4 543 000) Dollars USD.

**Durée :**

Le délai de réalisation de l'étude y compris les échéances d'approbation et de validation par les différentes instances concernées des documents produits est de 24 mois calendaires à compter de la date de l'ordre de démarrage.

**Acteurs :** Elle concerne l'ensemble des Ministères et leurs démembrements, l'Assemblée Nationale, les Collectivités Territoriales, les Organisations de la Société Civile et le Secteur Privé.